

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 MARS 2011**

L'an deux mil onze, le vingt huit mars, à 20H30, le Conseil municipal de la commune d'URY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Régis DENEUVILLE, Maire.

Présents : Régis DENEUVILLE, Abdellah BENBAOUALI, Josette CASTEL, Philippe DUCHESNE, Josseline GRIDELET, Armelle HENNO, Jocelyne LELONG, Dominique LUNEAU.

Absents excusés : Daniel CATALAN, Vincent RIVIERE.

Absents : Denis GARCÈS, Pascale NONDÉ, Sébastien RICHARD.

Daniel CATALAN donne procuration à Jocelyne LELONG
Vincent RIVIERE donne procuration à Armelle HENNO

Secrétaire de séance : Josette CASTEL

*Effectif légal du conseil municipal : 15
Nombre de conseillers en exercice : 13
Qui ont pris part aux délibérations : 10*

Convocation : 21 mars 2011

Publication : 4 avril 2011

Monsieur le Maire remercie M. FORMONT, trésorier, qui a bien voulu répondre à son invitation à assister à la réunion du conseil municipal.

Le procès verbal de la réunion du 27 janvier 2011 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande que soit ajouté à l'ordre du jour le devis pour la prestation complémentaire du site internet. Le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord.

AFFAIRES FINANCIERES

2011-03 – Compte administratif 2010 - commune :

Le compte administratif 2010 de la commune se résume de la manière suivante

- <u>section de fonctionnement</u> :	
Dépenses :	543 469,38 €
Recettes :	905 634,18 €
Excédent de clôture :	362 164,80 €
- <u>section d'investissement</u> :	
Dépenses :	230 926,63 €
Recettes :	661 286,29 €
Excédent reporté :	287 091,87 €
Excédent de clôture :	717 451,53 €.

2011-04 – Compte administratif 2010 – service assainissement :

Le compte administratif du service assainissement se présente comme suit :

- <u>section de fonctionnement :</u>	
Dépenses :	79 225,96 €
Recettes :	192 867,21 €
Excédent reporté :	50 000,00 €
Excédent de clôture :	163 641,25 €
- <u>section d'investissement :</u>	
Déficit reporté :	85 567,04 €
Dépenses :	146 337,75 €
Recettes :	129 947,24 €
Déficit de clôture :	101 957,55 €.

2011-05 - Compte administratif 2010 – service des eaux :

- <u>section de fonctionnement :</u>	
Dépenses :	57 025,27 €
Recettes :	56 576,84 €
Excédent reporté :	32 789,30 €
Excédent de clôture :	32 340,87 €
- <u>section d'investissement :</u>	
Dépenses :	863,56 €
Recettes :	12 740,24 €
Excédent reporté :	31 086,42 €
Excédent de clôture :	42 963,10 €.

Le maire ayant quitté la salle, Madame Josseline GRIDELET, adjointe au maire prend la présidence de la séance et fait procéder au vote des comptes administratifs. Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les comptes administratifs 2010 de la commune, du service assainissement et du service des eaux.

2011-06 - approbation des comptes de gestion 2010 :

Les comptes de gestion des budgets de la commune, du service assainissement et du service des eaux établis par le trésorier municipal sont conformes aux comptes administratifs de la commune, du service assainissement et du service des eaux. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de les approuver.

2011-07 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 service assainissement :

L'excédent de fonctionnement cumulé s'établit à 163 641,25 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'affecter de la manière suivante :

- couverture du déficit d'investissement (C/1068) : 101 957,55 €

- affectation complémentaire en réserves (C/1068) : 11 683,70 €.
- résultat de fonctionnement reporté (002) : 50 000,00 €.

2011-08 - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 service des eaux :

L'excédent de fonctionnement cumulé s'établit à 32 340,87 €. Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de l'affecter comme suit :

- résultat de fonctionnement reporté (002) : 32 340,87 €.

2011-09 – Budget primitif 2011 – service assainissement :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011, voté en équilibre par section, qui se résume de la manière suivante :

- section de fonctionnement : 193 665 €
- section d'investissement : 272 147 €.

2011-10 – Budget primitif 2011 – service des eaux :

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2011, voté en équilibre par section, qui se présente comme suit :

- section de fonctionnement : 88 070 €
- section d'investissement : 81 280 €.

DEMANDE DE SUBVENTIONS :

2011-11 - Abri et arrêt bus :

Monsieur le Maire indique à l'assemblée qu'il a sollicité la D.D.T. de Fontainebleau afin de préparer un dossier de demande de subvention pour des travaux d'aménagement en accessibilité d'un arrêt bus avenue de Fontainebleau et pour compléter l'équipement de l'arrêt bus Place du général de Gaulle par l'installation d'un abri bus et d'un dispositif pour le stationnement des vélos.

Le coût de cette opération est estimé à 15 495,70 € H.T.

L'assemblée, à l'unanimité, sollicite l'aide financière la plus élevée possible au Syndicat des Transports d'Ile de France et au Conseil Régional d'Ile de France pour la réalisation de ces équipements.

2011-12 - Eclairage public :

85 lanternes d'éclairage public ne sont plus aux normes. Il va être nécessaire de les remplacer par un équipement plus économe en énergie. Monsieur le Maire propose de répartir la dépense sur plusieurs années. Pour 2011, il est envisagé de rénover 55 foyers lumineux. La dépense est estimée à 19 852,25 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite une aide financière auprès du parc naturel régional du Gâtinais français.

2011-13 - Menuiseries école :

La commune souhaite poursuivre les travaux de remplacement de menuiseries bois très vétustes par des menuiseries en aluminium. Ces travaux permettront également de réaliser des économies d'énergie. La dépense est estimée à 12 879 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet d'investissement,
- sollicite l'aide financière la plus élevée possible de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et du conseil général dans le cadre des fonds E.CO.L.E.

2011-14 - Travaux classe maternelle :

Il est envisagé de réaliser des travaux d'isolation et de mise aux normes électriques dans la classe maternelle.

La dépense est estimée à 5 278,01 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet d'investissement,
- sollicite l'aide financière la plus élevée possible de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) et du conseil général dans le cadre des fonds E.CO.L.E.

2011-15 - Cabinet médical :

Monsieur le Maire présente le nouveau projet du cabinet médical qui sera implanté rue de la Mare à Soutry.

La dépense, qui comprend une mission de maîtrise d'œuvre partielle et les travaux de construction, est estimée à 164 253,54 € H.T.

Le conseil municipal, par 9 voix pour, 1 abstention (M. DUCHESNE) :

- approuve le projet d'investissement,
- sollicite une aide financière de l'Etat au titre de la DETR.

2011-16 - Enfouissement conteneur à verres :

Afin de préserver l'esthétisme du village, il est proposé l'enfouissement du conteneur à verres situé rue de Bessonville.

La réalisation de cet équipement, qui comprend les travaux de terrassement et l'acquisition du conteneur, est estimée à 8 349,60 € H.T.

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande l'aide financière du PNR.

2011-17 - Prestation complémentaire pour le site Internet :

Il est rappelé que lors de la séance du 29 mars 2010, le conseil municipal a retenu la proposition de la société ID COM pour la réalisation du nouveau site internet pour un montant de 1 790 € H.T.

Il s'avère que des fonctionnalités n'ont pas été prévues dans le devis initial (gestion des utilisateurs : 189 € H.T. et mise en place d'un diaporama et d'une photothèque : 459 € H.T.).

Le conseil municipal approuve la dépense supplémentaire de 189 € H.T. concernant la gestion des utilisateurs.

Monsieur le Maire demande que d'autres devis soient établis pour l'installation d'un diaporama et d'une photothèque.

AFFAIRES GENERALES

2011-18 - Désignation de membres pour la commission d'appel d'offres :

Suite à la démission de Mme Luquet, il est demandé à l'assemblée de pourvoir à son remplacement en qualité de titulaire dans la commission d'appel d'offres.

Vu la délibération du conseil municipal en date du 19 mars 2008 relative à la composition de la commission d'appel d'offres,

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Madame Josette CASTEL, membre suppléant de ladite commission, pour la remplacer en qualité de titulaire et nomme Mme Jocelyne LELONG, en qualité de membre suppléant.

AFFAIRES DIVERSES

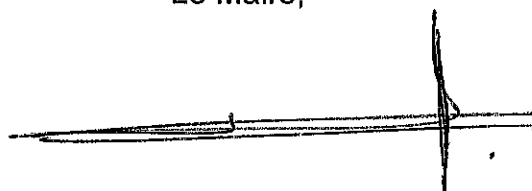
Compte rendu des commissions municipales :

Commission communication : Madame LELONG informe l'assemblée que la commission communication souhaite proposer la diffusion de 2 journaux municipaux par an : un début janvier et l'autre pourrait être distribué fin juin, début juillet. Monsieur le Maire souhaite que les annonceurs puissent être diffusés sur les 2 éditions pour un seul coût.

Commission travaux : Monsieur DUCHESNE indique que des bacs à fleurs ont été installés aux entrées du village. Des plantations type « médiéval » y seront réalisées. De nouveaux rosiers seront plantés aux abords des salles associatives.

La séance est levée à 22H45.

Le Maire,



Régis DENEUVILLE.